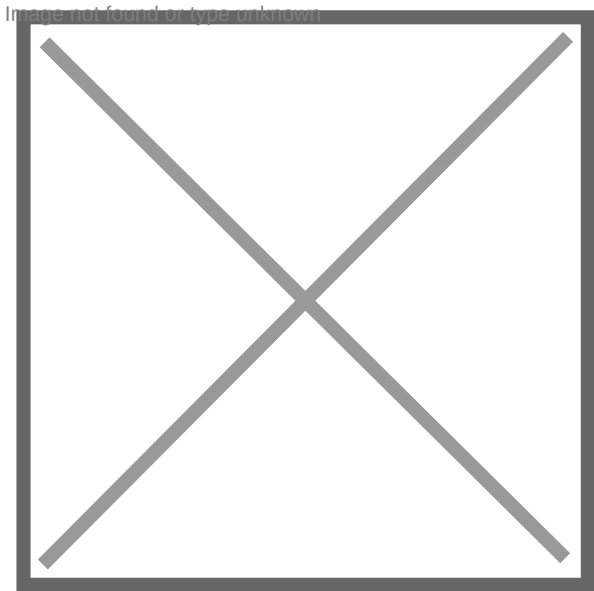




Autorité parentale et pension alimentaire

Par **françois**, le **22/11/2008** à **21:22**

Bonjour a tous
Voila ma situation, incroyable mais vrai!
J'ai eu un enfant malgré moi il y a dix ans, hors mariage, sans consentement...
J'ai reconnu cet enfant quelques mois après sa naissance.
Cet enfant ne porte pas mon nom.
Je paye une pension alimentaire
L'enfant a été monté contre moi depuis son enfance, si bien que je ne l'a connais pas. Elle n'a jamais souhaité me voir ou passer du temps avec moi. Les droits de visites n'ont jamais pu etre respectés.
Il existe une autorité parentale exclusive pour la mère.
Aujourd'hui, on me met e façon répétée au Tribunal pour augmenter la pension alimentaire de façon exagérée. Je rappelle que la mère en question gagne très très bien sa vie.
Ma question est ;
Que dois-je faire pour mettre un terme définitif a cette situation?